

Rencontres Nationales des Conseils de Développement Grenoble, 15 et 16 janvier 2004

Intervention de Jean-Joseph Régent Porte-Parole de la Coordination Nationale Président du Conseil de Nantes

Mesdames, Messieurs,

Merci Monsieur le Député de votre accueil à Grenoble.

Deux ans après notre première rencontre à l'initiative de nos amis Lyonnais, nous sommes aujourd'hui près de 400 réunis à Grenoble et c'est un succès dont il faut se féliciter. Je voudrais à ce propos adresser mes plus chaleureux remerciements à nos hôtes et particulièrement au Président du Conseil de Grenoble, Gérald Dulac et son équipe animée par Emmanuelle Bertrand. Cette organisation nécessite un gros travail et il faut saluer le Président Dulac qui a personnellement déployé une grande énergie.

Depuis la création des Conseils de Développement et leur multiplication un peu partout en France, la notion de démocratie participative s'est épanouie. L'interprétation de la formule est encore large et changeante selon les personnes qui l'utilisent. Nul doute que les débats de la prochaine campagne électorale l'évoqueront abondamment, nul doute aussi que chacun y mettra différents contenus, parfois proches, souvent contradictoires.

Les contenus donnés à la formule viennent de sources diverses. Quelle que soit la filiation et les références originelles, les formes de cette démocratie participative se développent avec vigueur et se trouvent aujourd'hui au cœur du débat sur la gestion publique des territoires.

Cette évolution apparaît dans un contexte de crise de légitimité du système politique institutionnel, conduisant à un relatif "décrochage civique" de certaines parties de la société, et pas seulement chez les plus défavorisés. Les effets de globalisation d'un Monde en mutation technologique traversent les frontières et contournent les lois, en fragilisant une société dont les repères et les références s'effacent devant des substituts d'autant plus difficiles à identifier et utiliser, qu'ils évoluent plus vite que la capacité des hommes à les intégrer.

Ajoutons à cette évocation la transformation progressive de l'Etat-nation par l'émergence d'une nouvelle solidarité européenne dont un exemple très concret est la monnaie commune et les règlements. Par ailleurs nous observons la désynchronisation complète de nos rythmes de vie, modelant peu à peu une société dont les temporalités sont nouvelles et plus individualisées. **La vie va plus vite et nos équilibres sociaux s'inscrivent dans des dynamiques plutôt que des traditions.** C'est un bouleversement social profond dont nous mesurons encore mal toutes les conséquences.

Se sont alors propagés les mots de gouvernance, de société civile, de participation citoyenne, de proximité. Les colloques et séminaires à ce propos se multiplient et tous les élus de France et de Navarre se mettent à la mode des dispositifs participatifs. Il y a la mode, mais elle a ses bons côtés, l'excès de débat est préférable à son absence. C'est un enjeu de fond de la vie démocratique et cela mérite une analyse sérieuse.

Les Conseils de Développement constituent un élément nouveau de cette démocratie participative, avec la caractéristique de développer leur action, pour la majorité d'entre eux, dans une assez large indépendance, ce qui n'est pas toujours le cas des autres dispositifs, qu'ils s'agissent des conseils de quartier, de jeunes, d'étrangers, d'anciens...

Il est bien sur trop tôt pour dresser les premiers bilans, mais le moment est venu d'observer les premiers pas et de réfléchir à la poursuite de notre action et aux moyens de la conforter. Le développement est une marche en avant. Il est utile de l'organiser. Le Manifeste que nous avons à adopter demain, marquera un moment fort de l'évolution des Conseils de développement en énonçant les grands principes qui fondent notre action et en formulant des propositions qui encadreront nos initiatives pour l'avenir.

Je ne détaillerai pas, ici et maintenant, le contenu de ce Manifeste, mais avant d'ouvrir nos débats je souhaite livrer à votre réflexion quelques observations :

1- Il faut bien analyser la nature de la demande démocratique d'aujourd'hui

La demande citoyenne évolue très rapidement. La formation, l'éducation, l'utilisation massive, notamment chez les plus jeunes, des technologies de l'information, créent de nouvelles formes de citoyenneté.

Le civisme prend de nouveaux aspects, il n'a pas disparu, il opère autrement. Il est moins marqué par des repères idéologiques, il est plus ponctuel, mais reste tout aussi fort. Il résulte largement de la pratique du "zapping" que les jeunes générations pratiquent abondamment et souvent avec dextérité. Certains d'entre nous ne comprennent pas ce "zapping" politique, cette "volatilité". Je crois qu'il nous faut intégrer cette évolution sociale dans toutes ses dimensions. Nous le constatons en termes de mode dans l'économie. La télévision est un des facteurs majeurs de l'éducation d'aujourd'hui, elle crée, en continu, de nouveaux comportements sociaux et les citoyens de demain sont ceux qui auront été élevés avec la disponibilité des centaines de chaînes du câble et du satellite, Internet et tout ce qui a trait à la révolution numérique : l'accès à la connaissance du monde est bouleversé et se fait désormais par l'image.

Nous sommes loin du temps de l'ORTF.

L'engagement social n'a pas disparu, il a évolué. Il reste le fondement de l'action humaine. Il nous faut simplement être attentif aux formes qu'il prend et le regarder avec l'éclairage donné par le siècle naissant. Aujourd'hui il y a plus de ressources "civiques" mobilisables pour la vie concrète que d'engagement pour la vie " politique".

Cela fait naître un besoin d'espaces sociaux nouveaux, de respiration démocratique, un besoin de discussion, d'écoute... C'est cette révolution culturelle-là qu'il faut faire, celle qui doit nous faire tendre vers une exigeante éthique de la discussion, faite d'écoute, de respect des autres et surtout d'apprentissage du débat. **L'expression d'une opinion c'est d'abord l'expression de la capacité à débattre et à écouter.** Les opinions, les jugements sont souvent formulés de manière péremptoire sur la base de convictions fortes exprimées sans nuances, mais aussi à partir d'éléments d'information souvent modestes : connaissances superficielles d'un sujet, informations formatées culturellement, fixations idéologiques... La plus-value citoyenne la moins contestable réside dans l'élargissement du débat et dans l'ouverture aux opinions des autres qui permet un enrichissement et une sorte de "catharsis" bienfaisante.

Cette demande citoyenne conduit à la recherche d'une nouvelle culture de la décision publique : **la manière de la prendre est aussi importante que la décision elle-**

même. Il faut insister sur ce concept qui ne doit pas déboucher sur une paralysie de l'action publique (on discute à perte de vue sans jamais décider) mais au contraire sur un débat permettant **la construction de projets partagés et leur bonne réalisation.**

Cette demande démocratique nouvelle se heurte malheureusement à un dispositif antérieur existant et c'est l'objet de ma seconde observation.

2- Il faut anticiper l'évolution des territoires

Il y a des disparités territoriales résultant des déséquilibres économiques, de l'environnement, de la géographie, c'est le rôle de la République de rétablir une certaine équité et surtout les conditions de l'harmonie nationale. Notre système institutionnel, qui conduit parfois nos dirigeants à vouloir donner des leçons de démocratie au monde entier, génère lui-même, du fait de l'évolution générale actuelle, des déséquilibres importants. Notre approche de société civile nous conduit à prendre conscience d'autres disparités territoriales :

- Le territoire de vie
- Le territoire de la démocratie
- Le territoire de la décision

Le territoire de vie

C'est celui que dessinent les habitants et il est parfois différent du territoire administratif et même du territoire de projet. L'exemple nantais est intéressant de ce point de vue : En parallèle au territoire de projet de la Métropole Nantes-St Nazaire dont la pertinence économique et politique apparaissait rationnelle, il est apparu un autre espace dessiné par les habitants et qui est celui de l'aire urbaine. Le premier a un axe Est-Ouest et le second un axe... Nord-Sud. Territoire des décideurs face à territoire des habitants, exercice dialectique difficile...

Le territoire de la démocratie

Il résulte d'un système historique révolutionnaire et napoléonien. Commune-Département-Etat, c'est dans ce cadre institutionnel que le citoyen exerce ses prérogatives comme il le faisait... il y a un bon siècle. Comment un jeune citoyen de 18 ans, qui est amené à faire sa première expérience électorale dans une élection cantonale en milieu urbain, peut-il comprendre et apprécier la démocratie ?

Le territoire de la décision

À côté de la trilogie Commune-Département-Etat est apparu un autre triptyque qui est celui de la décision : Intercommunalité-Région-Europe. La Région a une certaine vie démocratique, mais l'intercommunalité et l'Europe en sont encore aux balbutiements

Dans ce contexte, les discours sont biaisés et notamment celui relatif à la "crise du politique". Compte tenu du décalage entre les territoires de la décision et ceux du vécu de la démocratie, le phénomène abstentionniste n'est pas si surprenant et il est encore moins étonnant qu'il profite aux extrêmes, par réaction.

Le discours sur la crise de la représentation démocratique est évoqué en permanence, notamment par les médias. Il n'est pas pertinent et peut devenir nocif, puisqu'il ne traduit pas forcément une désaffection vis-à-vis du "politique" mais tout simplement l'émergence une exigence démocratique nouvelle.

3- Il faut faire de nos Conseils des outils de prospective

Nous vivons des changements sociaux de grande ampleur. Mal compris et peu maîtrisés, ils brouillent l'action des institutions et des territoires dans lesquels les réseaux d'acteurs remplacent les systèmes hiérarchiques. Nous devons faire face à la fois à l'incertitude et à la complexité...

Pour définir les territoires pertinents il y a intérêt à émanciper la prospective des seuls cercles d'initiés que sont les élus, les hauts fonctionnaires, les experts de tous ordres. Les bureaux d'études spécialisés ont "normalisé" la prospective en en faisant un outil technique avec des recettes applicables quel que soit le territoire.

Nous avons besoin d'anticiper et les citoyens pratiquent cet exercice en permanence dans leurs activités. Cette capacité d'anticipation doit être valorisée pour fonder une démarche prospective basée sur la multiplication des croisements et des dialogues pour lutter contre les systèmes figés. La société a besoin d'échanges permanents pour adapter ses repères et réexaminer ses choix. **Il y a une nouvelle définition de "l'expertise" à inventer, pour qu'elle ne soit plus le produit de la seule réflexion des spécialistes, mais l'élaboration permanente et évolutive résultant des informations et des données produites par les acteurs de la vie sociale. C'est en quelque sorte une nouvelle forme d "ingénierie démocratique" à développer.**

4- Il faut conforter la qualité de notre travail

Nous ne pourrions pérenniser notre action à partir de nos Conseils qu'en veillant à la qualité de notre réflexion et de nos propositions. Notre position de citoyen nous donne des droits, celui de l'expression libre, mais elle s'assortit d'un devoir, celui d'être sérieux, attentif et soucieux d'apporter une réelle et utile contribution.

Pour être écoutés, reconnus et surtout estimés, il faut éviter les écueils, qu'ils soient ceux de la tentation institutionnelle ou ceux d'une certaine "idéologie citoyenne". La qualité et l'utilité de nos productions, orales ou écrites, est la seule et réelle garantie de notre pérennisation.

La capacité d'analyse à fonder, nous conduit à être des structures d'écoute, de veille et d'anticipation. C'est notre force naturelle. Pour la maintenir il faut que nous soyons capables de nous remettre en cause, de rester lucides et modestes.

C'est la raison pour laquelle le débat sur nos méthodes de travail et leur évaluation doit être permanent et encouragé. Les Conseils ont cette grande chance, par rapport aux assemblées de décision, que nous donne la réflexion à distance, l'analyse du vécu et le recul vis-à-vis de l'Institution politique et ses contraintes électorales.

Sachons valoriser cet atout pour veiller à ce que nos travaux soient approfondis et prouver ainsi que l'expression de la société civile peut être le gage d'un haut niveau de réflexion.

Au-delà de l'environnement de nos Conseils, c'est ce message fort, qu'avec vous, je souhaite faire parvenir à l'ensemble des Responsables politiques à tous niveaux.